



Bruxelles, le 30 juin 2014
140630/01

D É C L A R A T I O N

du porte-parole sur le lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée

"Nous sommes vivement préoccupés par le lancement de missiles balistiques de courte portée effectué le 29 juin 2014 par la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Le lancement de missiles balistiques constitue une violation manifeste des obligations internationales de la RPDC, énoncées notamment dans les résolutions 1718 et 1874 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Nous invitons la RPDC à se conformer pleinement, sans condition et sans délai à toutes les obligations que lui imposent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous engageons en outre la RPDC à s'abstenir de toute action susceptible d'accroître encore les tensions dans la région."

POUR EN SAVOIR PLUS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sébastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Eamonn Prendergast +32 460 75 32 93 - Eamonn.Prendergast@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter [@eu_eas](https://twitter.com/eu_eas)
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu